



# Challenge Féminin 3WEST

## Règlement 2018

### Introduction

Le développement de la pratique du triathlon au féminin est une action prioritaire de la FFTRI, qui a initié une politique de structuration de cette pratique.

Dans le cadre du plan fédéral de féminisation, les ligues régionales ont mis en place le label « *triathlon féminin* » en 2014, devenu label « *triathlon Mixité* » en 2018.

Ce label a pour vocation d'attirer un public débutant / loisir, mais également de satisfaire les compétitrices.

### 1. Objectifs

Les objectifs de ce trophée sont les suivants :

- Favoriser l'entrée des femmes dans la pratique du triathlon en garantissant un accueil de qualité sur les manifestations (cf. Critères de labellisation)
- Promouvoir le triathlon au travers de distances adaptées à tous types de pratiquantes (des débutantes aux confirmées) : XS, S, M et L.
- Soutenir les clubs accueillant les féminines
- Promouvoir la pratique féminine en proposant une liste d'épreuves identifiées
- Renforcer l'esprit club par un classement club

### 2. Conditions d'adhésion au Challenge Féminin 3WEST

#### 2.1. Généralités

- La commission Mixité de la Ligue de Nouvelle Aquitaine se porte garante du Challenge Féminin 3WEST, en tant qu'instance organisatrice.
- Le Challenge concerne les féminines de Nouvelle-Aquitaine, licenciées FFTRI, à partir de la catégorie Junior.
- Les étapes du Challenge devront être des épreuves labellisées « *triathlon Mixité* », en date du 31.12.2017.
- Ces épreuves devront accepter de fournir à la commission Mixité les résultats de leur manifestation sous le format requis et dans les délais impartis, sans quoi l'épreuve sera retirée du Challenge.
- La commission Mixité s'engage à faire paraître les résultats actualisés du Challenge, sur le site de la Ligue Nouvelle-Aquitaine, après chaque épreuve retenue.
- Les récompenses du Challenge 3WEST au classement scratch par catégorie et par club seront remises à l'occasion du Séminaire Mixité de la Ligue Nouvelle-Aquitaine le 8 décembre 2018.



## 2.2. Labellisation « Triathlon Mixité »

Les épreuves sont labellisées, dès lors que les organisateurs en font la demande, en s'engageant à répondre aux critères suivants :

- Présence de vestiaires dédiés aux femmes d'une part, aux hommes d'autre part (qu'ils soient en dur ou sous forme de tente), dans lesquels elles/ils pourront se changer en toute intimité.
- Départs natation différenciés Hommes/Femmes (« séparés » ou « décalés »)
- Lots équitables et d'égales valeurs entre Hommes et Femmes, ainsi que primes identiques pour le top 3 « Homme » et le top 3 « Femme ».
- En plus de ces 3 critères obligatoires, les organisateurs des épreuves Mixité peuvent également proposer un/des critère.s complémentaire.s définis par le label Mixité (cf. document joint).

Le respect des trois critères obligatoires sera évalué et validé in situ par un.e référent.e Mixité et/ou un.e Délégué.e de Ligue.

## 2.3. Épreuves Labellisées du challenge

- Pour cette 1<sup>ère</sup> édition du Challenge Féminin 3WEST dans sa version Nouvelle-Aquitaine, seules les épreuves de triathlon seront retenues, car ne débutant qu'après la création de la nouvelle Ligue Régionale (03.03.2018).
- Ne seront également retenues que les épreuves individuelles, dans la mesure où les équipes des courses en contre la montre peuvent se composer de licenciés masculins, de non-licencié.e.s, de licenciées de clubs différents... rendant les modalités de calcul des points extrêmement compliquées.
- Compte tenu du nombre hétérogènes d'épreuves répondant à ces critères sur les trois anciens territoires (3 en Limousin, 3 en Poitou-Charente, contre 10 en Aquitaine), 5 épreuves aquitaines feront partie de cette 1<sup>ère</sup> édition (en fonction de leur localisation géographique, de leur date et, le cas échéant, des retours faits par les référent.e.s Mixité quant au respect des critères en 2017).

## 3. Calendrier du Challenge Féminin 3WEST

Compte tenu de ces différents critères de sélection des épreuves labellisées, supports de la 1<sup>ère</sup> édition du Challenge Féminin 3WEST en Nouvelle-Aquitaine, le calendrier 2018 est le suivant :

- ★ **03.06 : Triathlon de l'Agenais (Championnat Régional Cross-triathlon)**
  - Cross Triathlon M individuel ;
  - Triathlon XS individuel ; Triathlon S individuel ;
- ★ **09.06 : Triathlon de La Rochelle (Championnat Régional Jeunes triathlon)**
  - Triathlon XS individuel ;
- ★ **10.06 : Triathlon de La Rochelle (Championnat Régional Jeunes triathlon)**
  - Triathlon S individuel (départ à 14h45) ;
- ★ **10.06 : Triathlon du CA Béglais et de la ville de Bègles**
  - Triathlon XS individuel ; Triathlon S individuel ;
- ★ **17.06 : Triathlon de Saintes**
  - Triathlon XS individuel ; Triathlon S individuel ; Triathlon M individuel ;
- ★ **24.06 : Triathlon du Pays de Brive (Championnat Régional clm + sélectif Coupe de France des Clubs)**
  - Triathlon XS individuel ; Triathlon S individuel ; Triathlon M individuel ;
- ★ **30.06 : Halftriman des Monts de Guéret (Championnat Régional L)**
  - Triathlon XS individuel ; Triathlon S individuel ;

**01.07 : Halftriman des Monts de Guéret (Championnat Régional L)**

- Triathlon M individuel ; Triathlon L individuel ;

★ **08.07 : Triathlon Val de Gatine**

- Triathlon XS individuel ; Triathlon S individuel ;

★ **22.07 : Triathlon de Bergerac (Championnat Régional Adultes triathlon)**

- Triathlon XS individuel ; Triathlon S individuel ; Triathlon M individuel ;

★ **09.09 : Triathlon de Saint-Pardoux**

- Triathlon S individuel ;

★ **15.09 : Triathlon de Baudreix et du Soulor Aubisque**

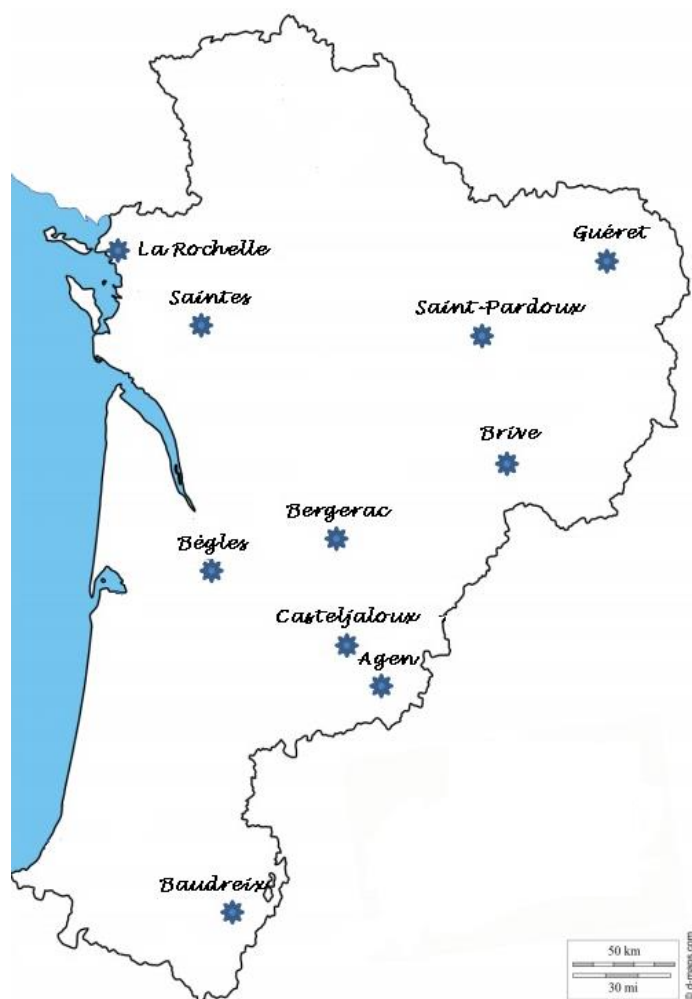
- Triathlon L individuel ;

**16.09 : Triathlon de Baudreix et du Soulor Aubisque**

- Triathlon XS individuel ; Triathlon S individuel ;

★ **30.09 : Triathlon des Cadets de Gascogne**

- Triathlon XS individuel ; Triathlon S individuel ; Triathlon M individuel ;





## 4. Modalités du classement du Challenge Féminin 3WEST

### 4.1. Classement par club

Les modalités d'attribution des points sont établies de manière à favoriser la participation du plus grand nombre de féminines d'un même club sur une manifestation.

- Chaque club marquera 1 point par participante et par course effectuée.
- Les concurrentes ne prenant pas le départ ne rapporteront pas de points, de même que les disqualifiées.
- En revanche, une participante contrainte à l'abandon pendant sa course marquera 1 point de participation pour son club.
- A la fin de la saison, chaque club aura totalisé un nombre de points reflétant le nombre de ses féminines ayant participé à l'ensemble des épreuves retenues. Il s'en suivra donc un classement des clubs les mieux représentés en féminines sur les courses du challenge proposées en Nouvelle-Aquitaine.

### 4.2. Classement individuel

Les modalités d'attribution des points sont établies de manière à favoriser non seulement la performance personnelle, mais également la participation au plus grand nombre d'épreuves labellisées (11 au total) sur tout le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

Chaque participante se verra attribuer des points en fonction de son classement féminin par catégories (Juniore, sénior, vétérane) sur la course dans laquelle elle est engagée.

Toutes les participantes licenciées FFTRI pourront donc être classées. Pour se faire, il suffit de participer à au moins une des épreuves du challenge.

Toutefois, pour pouvoir prétendre aux récompenses, les participantes devront courir un minimum de 3 épreuves.

Afin d'intégrer la difficulté plus ou grande à se classer en fonction de la taille de l'épreuve, l'attribution des points tiendra compte du nombre de participantes classées par catégorie, de la façon suivante :

- la dernière arrivée d'une course marquera 1 point
- chaque participante précédente, jusqu'à la 6ème, se verra attribuer 1 point supplémentaire
- les 5 premières classées gagneront 5 points supplémentaires au lieu de 1

Ainsi, pour une course dont le nombre de féminines dans une catégorie donnée serait égal à 20, la dotation des points sera attribuée de la manière suivante :

Place	Points	Place	Points
<b>1</b>	40	<b>11</b>	10
<b>2</b>	35	<b>12</b>	9
<b>3</b>	30	<b>13</b>	8
<b>4</b>	25	<b>14</b>	7
<b>5</b>	20	<b>15</b>	6
<b>6</b>	15	<b>16</b>	5
<b>7</b>	14	<b>17</b>	4
<b>8</b>	13	<b>18</b>	3
<b>9</b>	12	<b>19</b>	2
<b>10</b>	11	<b>20</b>	1

Le classement individuel, dans chaque catégorie, sera établi en additionnant les points acquis lors des 5 meilleurs résultats de chaque participante.



Afin de motiver, promouvoir et récompenser les plus assidues, quel que soit le nombre de participantes aux différentes épreuves,

- Un bonus supplémentaire de 40 points sera attribué à celles qui auront participé à plus de 8 épreuves
- Un bonus supplémentaire de 30 points sera attribué à celles qui auront participé à 8 épreuves
- Un bonus supplémentaire de 20 points sera attribué à celles qui auront participé à 7 épreuves
- Un bonus supplémentaire de 10 points sera attribué à celles qui auront participé à 6 épreuves

A l'issue des 5 courses comptabilisées, s'il y a des ex-æquo, les concurrentes seront classées ensemble sur la marche supérieure du podium.

Une récompense sera attribuée à celle qui aura participé au plus grand nombre de courses du challenge mais ne sera pas montée sur le podium.

Le classement final (cinq 1ères de chaque catégorie d'âge) ne sera donc connu qu'après la dernière épreuve du calendrier 3WEST et fera l'objet d'une cérémonie de récompenses spécifique à l'occasion du séminaire Mixité de la Ligue Nouvelle-Aquitaine qui se tiendra Samedi 08 Décembre 2018.

## 5. Les récompenses du Challenge Régional Féminin 3WEST

La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Triathlon offrira :

- des récompenses individuelles (5 premières triathlètes féminines par catégorie d'âge)
- des récompenses collectives pour les clubs

Le contenu des récompenses sera communiqué ultérieurement, après négociation avec les partenaires du Challenge.

## VOS INTERLOCUTEURS

→ Pour toute information concernant le **Challenge Féminin 3WEST** :

### ◆ Fabienne de GAULEJAC

Référente de la Commission Mixité Nouvelle-Aquitaine et responsable du Challenge Féminin 3WEST  
E-mail : [degaulejac@wanadoo.fr](mailto:degaulejac@wanadoo.fr) - Tel : 06.07.78.56.78.

### ◆ Hélène VOLLAND

Agent de Développement - Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine  
E-mail : [communication@triathlonlna.fr](mailto:communication@triathlonlna.fr) - Tel : 06.03.23.97.16.

→ Pour toute question relative aux **classements individuels et collectif** :

### ◆ Mickaël CHAUMOND

Conseiller Technique de Ligue en charge du classement 3WEST  
E-mail : [m.chaumond@triathlonlna.fr](mailto:m.chaumond@triathlonlna.fr) - Tel : 07.78.26.89.36.